



## Appel jugement en divorce

Par **NONO52**, le **10/11/2014** à **13:45**

Bonjour à tous,

Voilà ma situation:

fev 2011: je demande le divorce

ONC en mai 2011 : je donne 1000€ de pension alimentaire et 300€ pour ma petite fille.  
Divorce pour altération du lien conjugale décidé car Mme ne travaille pas.

dec 2012 : Mme (qui a l'aide juridictionnelle totale)est déboutée de sa demande de me retirer l'autorité parentale. Obtient le droit de partir a l'étranger pour les vacances avec notre enfant.

oct 2014 : jugement de divorce a mes torts (mme a fait une demande reconventionnelle ) car j'ai rencontré qq1, PC 30 000€ (mme en demande 100 000€) et 4 000€ de dommage et intérêt (mme en demande 10 000€), garde de ma petite moitié des vacances car je réside a 400km (depuis l'onc j'ai droit a 3h par mois...et je dois faire la totalité de la route)

nov 2014: mme fait appel total du jugement.

Mes questions:

En moyenne combien de temps faut t il compter pour que l'appel soit jugé? ( CA en province)  
J'ai déjà donné 42 000€ en pension alimentaire juste pour mme (pour ma fille je ne conteste rien), l'intégralité des meubles/electro menager et je lui ai acheter une voiture après ONC.  
Mme loue son appartement mais loyer prit en charge par les apl depuis ONC car j'avais un logement de fonction.

Aujourd'hui, je suis lassé des démarches et de toujours payer pour elle (qui ne fait aucun effort pour travailler).

Est ce que l'appel peut être en ma faveur? La PC peut être inférieure compte tenu des pensions alimentaires déjà versées?

En attendant l'appel puis je demander à diminuer sa pension alimentaire qui me prend moitié du fruit de mon travail?

En vous remerciant pour vos réponse,  
nono